

**Mention « Physique et applications »**

**Compte-rendu du Conseil de Département du 24 novembre 2015**

*(sous réserve d'approbation par les membres du conseil)*

**Étaient présents :** M-C. Angonin, V. Boillevin,, S. Bonneau, T. Briant, D. Cabaret, S. Castel, F. Chemla, D. Côte, S. Cribier, F. Daigne, J. Da Rocha, A. Feron, J-H. Fillion, E. Lamour, J. Lefrere, A. Maitre, M. Marangolo, S. Payan, M. Peuch, L. Picon, J-M. Raimond, C. Riconda, F. Rosmej, W. Sacks, J-C. Sahie, M. Saitta, C. Sallandre, F. Savoini, A. Sinatra, A. Thirouard, J. Tignon,, S. Trincaz-Duvoid, F. Vidal, V. Voliotis.

**Étaient excusés ou absents :** M. Ben Amar, , E. Brunet, L. Cugliandolo, N. Drach-Temam, A., T. Fouchet, A. Fragola, B. Gas, A. Gauzzi, D. Hardin, T. Hocquet, S. Holé, J-C. Jacquemin, M-C Jullien, E. Kierlik, A. Lindner, M. Micoulaut F. Minoletti, D. Mouhanna, S. Moulinet, O. Pluchery, L. Pricoupenko, F. Rejiba, F. N. Sator, P. Selles, A. Shukla, C. Simon, P. Vincent, J-P. Tavernet, N. Treps, V. Tseitline, P. Viot, E. Wandersman<sup>[L1][m2]</sup>, N. Witkowski.

\*\*\*\*\*

**Approbation du compte rendu de la réunion du 12 juin 2015**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Bilan chiffré du Master : voir transparents

**Bilan de l'année 2014 – 2015**

86% de réussite en M1.

80% des étudiants intègre un M2 P&A/UPMC. 1 seul étudiant a définitivement intégré ICFP cette année.

**Bilan de la rentrée 2015 – 2016**

Le recrutement à la rentrée 2015 est revenu à un niveau satisfaisant. La baisse à la rentrée 2014 semble due au faible nombre de diplômés en L3 l'année précédente et à un taux de passage L3/M1 qui ne fut que de 1/3, alors qu'il est habituellement de 1/2.

M2 SMNO : plus de dossiers Paris-Sud acceptés cette année, qui compensent la légère baisse en étudiants UPMC.

La mise en commun sur la thématique plasmas/fusion a entraîné une baisse d'un facteur 2 de l'effectif global des étudiants UPMC, en prenant en compte les 3 anciens M2 dans ce domaine.

**Démarrage du cursus de master en ingénierie (CMI) en L1**

S. Bonneau présente le bilan du CMI physique (voir transparents)

Recrutement dès le L1 : parrainage des étudiants du CMI par des membres des laboratoires.

14 étudiants au S1 + 2 autres qui visiblement rejoindront le CMI au S2.

**Démarrage du M1 Ingénierie pour le nucléaire en apprentissage**

7 étudiants UPMC pour cette première année dont 3 sont en recherche d'entreprise. Sachant qu'ils n'ont que 18 ETCS de physique au S1, si ces 3 étudiants ne trouvent pas d'entreprise, il faudra au S2 leur proposer des UE académiques bien ciblées.

Les étudiants en apprentissage se sont bien réadaptés aux enseignements du parcours AP, après leur mois d'octobre passé en entreprise. Au 2<sup>nd</sup> semestre, F. Vidal va créer une UE Science des matériaux pour ces étudiants.

Info : Master Chimie ParisTech va être créé, orienté pour les ingénieurs de ParisTech. Cela se fait en concertation avec le master Chimie des matériaux : ce sont les mêmes personnes qui s'en occupent. Il ne devrait pas y avoir de recouvrement.

### **Projets de Master :**

- **Cursus matériaux M1 et M2, physique et chimie (Présenté par D Cabaret et S Cassaignon) :**

De nombreuses discussions ont abouti à une maquette de M1 compatible avec les emplois du temps des deux master. La difficulté pour des physiciens de suivre des UE de Chimie (et vice versa) est soulignée, mais les étudiants auront suivi une licence majeure Physique /mineure Chimie (et vice versa).

F. Rosmej trouve ce parcours très intéressant, et propose l'ouverture vers l'atome dans un plasma dense.

Il n'y a pas de création d'UE, mais une mutualisation d'UE existantes.

S. Bonneau demande s'il y aura une sélection des étudiants à l'entrée de ce parcours. Pour M. Saitta, il faudra expliquer que c'est un parcours exigeant. D. Côte précise qu'on ne fera pas de tuyaux M1/M2 ; les étudiants pourront évoluer notamment dans leur choix entre M1 et M2.

C. Riconda : le M2 devrait rester disciplinaire ce qui est le cas dans ce projet.

Pour 2018, il y aura des efforts d'harmonisation à faire car actuellement il y a des disparités en termes d'emploi du temps et calendrier annuel entre les M2 matériaux entre la physique et la chimie.

Avis du conseil du master : aucun membre n'est contre (pour en grande majorité et 3 abstentions). Ce projet de cursus matériaux M1 et M2 à l'interface physique et chimie est donc validé.

- **Cursus Phys-Math (porté par Dan Israel)**

Ce projet sera présenté au sein du Conseil des enseignements prochain. CE M1 bi-disciplinaire permettra d'irriguer différents M2 de mathématique et de physique.

C. Riconda remarque que cela aura des conséquences sur les options à faible effectif.

- **Cursus Physique-Biologie**

Contour pas bien défini encore, notamment dans le contexte francilien.

Les parcours de L3 Physique/chimie et Physique/mathématiques sont les parcours de la licence où on trouve le plus d'étudiants.

### **Evolution des spécialités en parcours-type à la rentrée 2016, et nouvelle accréditation :**

Une co-accréditation, seulement avec l'ENS Cachan, est prévue pour sécuriser, au moins jusqu'en 2018. Des conventions sont envisagées pour les autres établissements.

Nom de la mention : Physique fondamentale et applications.

Nom des parcours : 3 modifications ont été faites par rapport à la proposition de la vice-présidence (qui reprenait les intitulés des spécialités).

F. Chemla : la transmission des parcours aux ministères se fait pour la dernière fois.

A. Maître : Que doit-on faire avec nos partenaires ?

F. Chemla : l'idée est de travailler via une convention : ajuster la répartition des étudiants, des enseignants, des moyens... Des conventions types seront proposées par la tour qui suggère de travailler au travers des parcours types. A faire pour la rentrée 2016. Conventions cadre au niveau des établissements – conventions spécifiques au niveau des parcours.

Ecrire des conventions dans lesquelles il y aura des gardes de fou : pas besoin d'aller dans un détail chiffré impossible à tenir d'une année sur l'autre. On peut faire des conventions juste sur la 2<sup>ème</sup> année du master.

C'est le directeur du master qui signera le diplôme donc un seul jury. D. Côte explique qu'en pratique on fera des jurys pédagogiques (par parcours-type, inter-établissements, comme actuellement) puis un jury administratif. Ce jury de diplôme UPMC comportera 3-4 personnes seulement.

F. Chemla précise qu'avec un seul partenaire, on peut faire un double diplôme si au moins la moitié des enseignements est à l'UPMC. S'il y a plusieurs partenaires, un diplôme conjoint est préférable.

#### **Redéfinition des heures APIC**

24h pour un parcours recherche piloté par l'UPMC

32h pour un parcours Pro piloté par l'UPMC

#### **Budget : bilan provisoire 2015 et prévisions 2016**

Soumettre des projets d'équipement pour le conseil de juin, avec un devis.

Par exemple : un besoin en informatique dans l'avenir se fait sentir. Pour juin il faudrait un devis.

#### **Questions diverses**

W. Sacks : Ce serait bien d'avoir une salle pour 50 personnes, et une de 30 personnes, affectées au master.

D. Côte : pour les salles, la situation s'est améliorée, mais c'est vrai que pour les M2 les réservations sont validées très tard. On fera remonter le besoin.